



CLIMAT, PATRIARCAT, MÊME COMBAT !

Chaque été, les canicules deviennent plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Ce ne sont pas des accidents, mais une conséquence directe du dérèglement climatique.

Cependant elles ne touchent pas tout le monde de la même manière. Parce que notre société est profondément inégalitaire, ce sont les femmes, les travailleuses, les plus précaires et les plus pauvres en particulier, qui en paient le prix fort.

La santé des femmes plus affectée par les canicules

Lors des épisodes de fortes chaleurs, les risques pour la santé sont plus importants pour les femmes que pour les hommes. Elles meurent davantage que les hommes, avant tout parce que les inégalités sociales les rendent plus vulnérables. Les femmes présentent un risque de décès lié à la chaleur bien supérieur à celui des hommes. Les fortes chaleurs augmentent davantage les risques cardiovasculaires ou les complications pendant la grossesse. Elles sont aussi victimes de biais médicaux, les symptômes d'infarctus sont moins bien reconnus chez elles, entraînant des retards de prise en charge qui peuvent devenir dramatiques, en particulier en période de canicule.

Les cycles hormonaux, la grossesse ou la ménopause rendent les femmes plus vulnérables en période de canicule. Les symptômes liés à la vie hormonale, menstruelle et procréative ne disparaissent pas lors de fortes chaleurs, au contraire, ils sont exacerbés.

Mais les différences physiologiques n'expliquent pas tout.

Les métiers féminisés particulièrement exposés

Quand on parle de canicule au travail, on pense souvent au bâtiment, à la livraison... De nombreux métiers très largement féminisés sont tout autant concernés : soignantes, aides à domicile, agentes d'entretien, employées de restauration, travailleuses du commerce, de la petite enfance...

Dans les hôpitaux, les EHPAD, les écoles

ou les crèches, les bâtiments deviennent de véritables fours. Les effectifs insuffisants empêchent les pauses, les locaux sont bien souvent vétustes et non isolés. Les aides à domicile poursuivent leurs travaux et déplacements sous des températures extrêmes. La chaleur accroît la fatigue, les malaises, les accidents du travail et de trajet et les risques pour la santé. Les femmes sont aussi davantage en emploi précaire, à temps partiel imposé, exposées à la pauvreté. Autrement dit, ce n'est pas la chaleur qui crée les inégalités, mais elle les révèle et les aggrave.

À la maison aussi, les inégalités s'aggravent

Canicule ou pas, les femmes continuent d'assurer l'essentiel du travail domestique et du soin aux proches.

Il faut protéger les enfants, les personnes âgées, malades, adapter les repas, surveiller les proches isolés... Cette charge supplémentaire repose encore très largement sur les femmes.

Les violences faites aux femmes augmentent aussi considérablement durant les canicules et plus largement lors d'événements climatiques violents. Chaque degré de plus au niveau mondial est associé à une hausse des violences faites aux femmes. Les féminicides augmentent même de 28 % durant les vagues de chaleur. La chaleur ne « crée » pas les violences, mais elle agit comme un facteur aggravant d'un système déjà marqué par les rapports de domination patriarcale.

Pas d'économies sur nos vies ! **Solidaires revendique :**

- la définition dans la loi et les conventions collectives de températures minimales et maximales de travail, selon le type d'activité, les postes de travail, les conditions climatiques et tenant compte du genre ;
- la prise en compte des risques spécifiques pour les femmes, prenant en compte les cycles hormonaux, menstruels et reproductifs ;
- des embauches massives dans les services publics et les secteurs féminisés pour permettre des pauses et réduire les cadences ;
- des autorisations d'absences sans retenue de salaire lors d'événements climatiques violents ;
- des instances de représentation du personnel de proximité sur les questions de santé, sécurité et conditions de travail, avec des prérogatives renforcées par rapport aux anciens comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) et des moyens de fonctionnement indépendants de toutes les autres instances ;

- une médecine du travail et un système de santé intégrant enfin les inégalités de sexe dans la prévention et la prise en charge ;
- une véritable politique de justice climatique qui protège les populations les plus exposées au lieu de faire payer la crise écologique aux plus précaires.



La lutte contre le changement climatique est indissociable de la lutte contre le patriarcat.

Défendre des conditions de travail et des politiques écologiques qui protègent la santé, adapter les postes face aux fortes chaleurs, garantir des services publics de qualité, lutter contre les violences sexistes et sexuelles et pour la justice sociale et environnementale sont un seul et même combat.